

De la sécurité alimentaire à la sécurité économique, une question d'autonomie de peuple

Bénédictine Paul

L'économiste anglais Thomas Robert Malthus (1766-1834) a expliqué la nécessité de l'équilibre de la croissance de la population et de celle de la production de nourriture. Lorsque cet équilibre est rompu de façon durable, les phénomènes malthusiens apparaissent dans le cadre d'un équilibre naturel ou sociétal¹, par les catastrophes naturelles, les famines et les guerres, y compris les guerres civiles. Aussi méchante que cette analyse puisse paraître, les thèses de Malthus tendent à s'appliquer en permanence en Haïti, particulièrement sur les 50 dernières années, depuis que la croissance démographique s'est accélérée avec la réduction des mortalités infantiles sans le contrôle de la fécondité et des naissances.

S'il n'est de richesse que d'hommes, c'est encore loin d'être le cas en Haïti, en attendant que les hommes soient mobilisés comme du capital, à travers l'approche capital humain, dans une logique de management et de production. Pourtant, l'élan de patriotisme est omniprésent en Haïti. Le patriotisme¹ suppose un minimum d'autonomie, et l'autonomie vient d'abord de l'économie; aucun peuple ne peut valablement se déclarer autonome et souverain sans la possibilité de se nourrir. De là se pose la question de la responsabilité étatique de la sécurité alimentaire. Celle-ci suppose la capacité à garantir à chaque membre de la population des aliments en quantité et en qualité lui permettant de mener une vie saine.

La sécurité alimentaire est incompatible avec la situation de pauvreté. C'est probablement la raison pour laquelle, rapport après rapport, la Coordination nationale pour la sécurité alimentaire (CNSA) se montre de plus en plus alarmée par la situation alimentaire du pays. Depuis 2014, la sécheresse ayant accéléré le déclin de la production agricole, plusieurs

départements géographiques du pays se sont retrouvés en situation de crise alimentaire. À la fin de l'année 2016, le cyclone Matthew est venu aggraver les choses dans certains départements déjà en difficulté. Dès lors, la sortie de crise politique amorcée en 2017 ne s'est pas accompagnée d'une issue au regard de la sécurité alimentaire. Dans ce cas, il est clair que le pays tout entier et ses gouvernants ne peuvent prétendre à la sécurité économique.

Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) définit la sécurité économique comme la capacité d'une personne, d'un ménage ou d'une communauté à pourvoir durablement et dignement à ses besoins essentiels². Pour nous, la notion de sécurité économique suppose une gouvernance étatique et sociétale fondée sur le management de ressources internes de manière à pouvoir garantir des aliments sains et en quantité suffisante à la population, même si les frontières sont fermées pendant quelque temps. Cette sécurité, à dimension nationale et stratégique, est une condition à la formation de l'identité de peuple dans le sens plein du terme. C'est pourquoi, même si l'activité de production de la nourriture relève du secteur privé, l'État est obligé, quitte à soutenir les producteurs, de garantir la capacité du pays à pourvoir à ses besoins essentiels. Dans ce sens, la sécurité économique a une dimension plus stratégique que la sécurité alimentaire, mais l'englobe.

C'est dans cette perspective que ce numéro thématique aborde la sécurité alimentaire dans le contexte de l'agriculture et de la pauvreté. Car, même s'il est possible d'acheter des aliments sur le marché international, la production agricole locale est essentielle à la sécurité alimentaire et à la réduction de la pauvreté. Et le fait de ne pas dépendre de l'étranger pour des

1. Nous entendons par « patriotisme » un sentiment d'appartenance nationale susceptible de se traduire en préférence économique, ce qui est différent du nationalisme qui frôle la xénophobie et le rejet de l'autre.

2. Voir à titre d'information le site <https://www.icrc.org/fr/document/quest-ce-que-la-securite-economique>.

biens essentiels dans la diète nationale relève de la sécurité économique. Enfin, pour revenir aux principes de Malthus, la réduction de la pauvreté en Haïti passera par une plus grande production de richesse et surtout d'aliments, ainsi que par une recherche accrue de la maîtrise de la croissance de la population. Car, pour les pays pauvres comme Haïti, la sécurité économique plus largement et la sécurité alimentaire en particulier devraient guider les stratégies économiques internationales et nationales, alors que les pays riches mettent l'accent sur l'hégémonie militaire et la défense. À l'heure actuelle, l'insécurité alimentaire est un problème tel que des matières impropres à la consommation sont vendues et consommées au titre d'aliments. Cela pourrait artificiellement faire apparaître un phénomène malthusien, tant le risque sanitaire est élevé pour la population.

Enfin, l'autonomie de peuple à laquelle nous faisons référence ici suppose une responsabilité et une équité intergénérationnelles conformes aux objectifs de développement durable (ODD) et à la Conférence de Paris (COP 21) qu'Haïti a signés en 2015. Il s'agit en particulier des objectifs 1, 2, 3, 8, 12, 13 et 15 de développement durable qui se rapportent à l'agriculture, la pauvreté et la sécurité alimentaire dans un contexte de durabilité. Il est donc facilement démontrable qu'avec des investissements intelligents et directs dans l'agriculture, Haïti peut parvenir à l'atteinte de l'essentiel de ses engagements

aux ODD et à la COP 21, tout en accomplissant son objectif d'autonomie de peuple.

Pour mémoire, nous reproduisons ici les ODD les plus concernés. La promesse de contribution d'Haïti aux COP 21 est disponible à l'adresse suivante: <https://ht.ambafrance.org/Contribution-d-Haiti-a-la-COP21>.

Objectif 1 : Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde

Objectif 2 : Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable

Objectif 3 : Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge

Objectif 8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

Objectif 12 : Établir des modes de consommation et de production durables

Objectif 13 : Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions

Objectif 15 : Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres

Source : <http://www.undp.org/content/undp/fr/home/sustainable-development-goals.html> 



Rhum Barbancourt[®]